



Qui peut me confirmer que le calcul de commissionnement est juste

Par riton 27, le 23/11/2009 à 09:52

Bonjour,

Je suis en litige avec mon ex employeur qui ne souhaite pas s'exprimer sur le calcul du commissionnement. Suite à plusieurs envoi de lettre avec accusé de réception, toujours sans réponse, je souhaiterai savoir si je peut tenter une action auprès du tribunal compétent. Qui peut me confirmer que le calcul que j'ai fait pour mon commissionnement est bien le calcul exact. Merci d'avance